

## DEMANDE DE PASSEPORT / CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ PIÈCES À FOURNIR POUR UN MINEUR

- ★ Présence obligatoire au dépôt de la demande de titre du détenteur de l'autorité parentale et du mineur.
- ★ Le retrait du passeport se fait par le détenteur de l'autorité parentale en présence de l'enfant mineur de plus de 12 ans.
- ★ **En cas d'arrivée trop tardive au rendez-vous, la demande ne pourra pas être traitée.**
- ★ **Tout titre non retiré dans les 3 mois sera détruit.**

**SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT : <https://www.ville-saintraphael.fr/> ou au 04.94.82.15.07**

- IMPRIMÉ CERFA N°12101\*02 SOIT :** (*Connaître les noms, prénoms, dates et lieux de naissance de vos parents*)
    - ✓ Par pré-demande sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>
    - ✓ À remplir sur place.
  - 2 PHOTOS D'IDENTITÉ RÉCENTES (moins de 6 mois) NON DÉCOUPÉES AUX NORMES OFFICIELLES**
  - JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS D'1 AN AU NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU REPRÉSENTANT LÉGAL (original + photocopie)** (Relevé d'imposition, Quittance de loyer hors particulier, Facture d'énergie, téléphone fixe/portable, attestation multirisque habitation ...)
- ATTENTION : la Préfecture rejette les attestations EDF de titulaire de contrat**
- ✓ Si vous êtes hébergé(e)s :
    - Attestation d'hébergement sur l'honneur en original précisant héberger également le mineur
    - Photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant
    - Justificatif de domicile de moins d'1 an au nom, prénom et adresse de l'hébergeant (original + photocopie)
  - TITRE D'IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL (original + photocopie)**
  - LIVRET DE FAMILLE (original + photocopie de la page des parents et de l'enfant concerné)**

### 🌀 EN COMPLÉMENT POUR UN PASSEPORT 🌀

- TIMBRES FISCAUX** en ligne sur <http://timbres.impots.gouv.fr> **OU** en tabac-presse **OU** au Trésor Public
  - 17€ pour un mineur de 0 à 14 ans**
  - 42€ pour un mineur de 15 à 17 ans**

1ère DEMANDE	Renouvellement du titre	Perte ou vol
<input type="checkbox"/> Carte nationale d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans ( <i>original + photocopie</i> )  <b>OU</b>  <input type="checkbox"/> Copie intégrale originale de l'acte de naissance de moins de 3 mois ( <i>si pas d'affiliation COMEDEC</i> )	<input type="checkbox"/> Restitution du titre au dépôt du dossier ( <i>original + photocopie avec photo</i> ) <b>+</b> <input type="checkbox"/> Carte nationale d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans ( <i>original + photocopie</i> )  <b>OU</b>  <input type="checkbox"/> Copie intégrale originale de l'acte de naissance de moins de 3 mois ( <i>si pas d'affiliation COMEDEC</i> )	<input type="checkbox"/> <b>PERTE</b> : Déclaration établie au dépôt <input type="checkbox"/> <b>VOL</b> : fournir la déclaration originale établie au commissariat <b>+</b> <input type="checkbox"/> Carte nationale d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans ( <i>original + photocopie</i> )  <b>OU</b>  <input type="checkbox"/> Copie intégrale originale de l'acte de naissance de moins de 3 mois ( <i>si pas d'affiliation COMEDEC</i> )

### 🌀 EN COMPLÉMENT POUR UNE CARTE D'IDENTITÉ 🌀

1ère DEMANDE	Renouvellement du titre	Perte ou vol
<input type="checkbox"/> Passeport sécurisé valide ( <i>original + photocopie de la page avec photo</i> )  <b>OU</b>  <input type="checkbox"/> Copie intégrale originale de l'acte de naissance de moins de 3 mois ( <i>si pas d'affiliation COMEDEC</i> )	<input type="checkbox"/> Restitution du titre au dépôt du dossier <b>+</b> <input type="checkbox"/> Passeport sécurisé valide ( <i>original + photocopie de la page avec photo</i> )  <b>OU</b>  <input type="checkbox"/> Copie intégrale originale de l'acte de naissance de moins de 3 mois ( <i>si pas d'affiliation COMEDEC</i> )	<input type="checkbox"/> <b>PERTE</b> : Déclaration établie au dépôt <input type="checkbox"/> <b>VOL</b> : fournir la déclaration originale établie au commissariat <input type="checkbox"/> <b>25€ en timbres fiscaux</b> <b>+</b> <input type="checkbox"/> Passeport sécurisé valide ( <i>original + photocopie de la page avec photo</i> )  <b>OU</b>  <input type="checkbox"/> Copie intégrale originale de l'acte de naissance de moins de 3 mois ( <i>si pas d'affiliation COMEDEC</i> )



## Les services instructeurs se réservent le droit de demander d'autres documents

### SITUATION FAMILIALE

**EN CAS DE DIVORCE** : *(original + photocopie)*

Fournir l'intégralité de la décision du juge aux affaires familiales **et /ou** une convention signée des parents homologuée par le juge aux affaires familiales

**EN CAS DE SÉPARATION** : *(original + photocopie)*

Fournir une convention signée des parents acceptant la délivrance du titre à l'adresse indiquée + copie du titre d'identité du parent absent

**EN CAS DE RÉSIDENCE ALTERNÉE** : *(original + photocopie)*

Fournir une convention signée des parents, leur titre d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins d'1 an à leur nom, prénom et adresse respective.

### MENTION DE NOM D'USAGE OU CHANGEMENT D'ETAT CIVIL

Fournir la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant daté de moins de 3 mois (*si pas d'affiliation COMEDEC*)

### DEMANDER UN CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

**TRIBUNAL D'INSTANCE de FRÉJUS**

272, Avenue Jean JAURÈS

B.P. 118

83608 Fréjus

Tél. : 04.94.44.54.10

**Service de la Nationalité**

Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

Fermé les mercredis

(Délivrance des certificats de nationalité française et souscription des déclarations de nationalité pour les mineurs)

#### **HORAIRES - VILLE DE SAINT-RAPHAEL** *Le retrait des titres d'identité sécurisés s'effectue sans rendez-vous*

Service Etat Civil – Hôtel de Ville Tél. :04.94.82.15.07	Les lundis de 8h00 à 17h00 Du mardi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Les vendredis de 8h00 à 16h30
Bureau Municipal d'AGAY Tél. : 04.94.82.01.74	Les lundis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Bureau Municipal de BOULOURIS Tél. : 04.94.95.89.75	Les mardis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Les mercredis de 8h30 à 12h0 et de 13h30 à 17h00
Bureau Municipal de Valescure Tél. : 04.94.44.65.50	Les jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Les vendredis de 8h30 à 12hh0 et de 13h30 à 16h30